

## 1528<sup>e</sup> réunion, 7 mai 2025

8 Jeunesse et sport

### 8.1 73<sup>e</sup> réunion du Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ), 52<sup>e</sup> réunion du Conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ) et 51<sup>e</sup> réunion du Conseil Mixte sur la jeunesse (CMJ)

Recommandation CM/Rec(2025)3 du Comité des Ministres aux États membres sur la participation sociale, économique et politique des jeunes ruraux  
Exposé des motifs

#### I. Introduction

Cet exposé des motifs accompagne la Recommandation du Comité des Ministres (CM) aux États membres sur la participation sociale, économique et politique des jeunes ruraux. La recommandation vise à relever les défis auxquels sont confrontés les jeunes ruraux et à éliminer les obstacles auxquels ils se heurtent afin qu'ils puissent jouir pleinement des droits de l'homme en vertu du droit international et national. Elle vise également à améliorer l'accessibilité aux services essentiels, y compris les services à la jeunesse, à faciliter la participation significative et active des jeunes ruraux à la vie sociale, économique et politique, et à garantir un meilleur accès à ces droits et leur réalisation. Lorsqu'elle fait référence aux « **jeunes ruraux** », la recommandation inclut tous les groupes, y compris les groupes marginalisés, autochtones et sous-représentés.

Les jeunes ruraux jouent un rôle crucial dans le développement et la durabilité des communautés rurales. En tant qu'épine dorsale de la production agricole et des économies locales, les jeunes de ces régions possèdent le potentiel nécessaire pour stimuler l'innovation, favoriser la cohésion sociale et contribuer au bien-être général de leurs communautés. Cependant, ils sont souvent confrontés à des défis importants qui entravent leur participation à la vie sociale, économique et politique. Ces défis comprennent un accès limité à une éducation de qualité, des infrastructures inadéquates, des opportunités d'emploi insuffisantes et un manque de services de soutien adaptés à leurs besoins spécifiques. En réponse à ces problèmes urgents, cet exposé des motifs décrit les défis spécifiques et élabore une série de mesures stratégiques visant à autonomiser les jeunes ruraux et à renforcer leur engagement dans divers domaines.

S'appuyant sur les recherches, les consultations et les pratiques des États membres du Conseil de l'Europe et des organisations de jeunesse, le mémorandum souligne l'importance de créer un environnement favorable qui soutienne les aspirations et le potentiel des jeunes dans les zones rurales. En s'attaquant aux obstacles à la participation et en fournissant les ressources nécessaires, les États membres peuvent cultiver un paysage rural dynamique et inclusif où les jeunes peuvent s'épanouir.

Les sections suivantes détaillent des recommandations et des mesures spécifiques visant à garantir un accès équitable à l'éducation, à promouvoir l'engagement et la participation démocratique des jeunes, à renforcer les structures de la jeunesse et à favoriser un environnement propice. Les recommandations et mesures présentées sont essentielles pour libérer le potentiel des jeunes ruraux et garantir leur contribution active au tissu social, économique et politique de leurs communautés.

#### II. Considérations générales

La Recommandation adopte une **approche holistique** qui reconnaît les multiples facettes des problèmes rencontrés par les jeunes ruraux. Elle souligne l'importance de créer un environnement favorable à leur bien-être, à leur participation et à leur autonomisation. Cette approche est conforme aux valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe, inscrites dans la Convention européenne des droits de l'homme.

**Une approche fondée sur les faits** a été adoptée, impliquant l'utilisation de données secondaires fiables ainsi que de données primaires recueillies auprès des organisations de jeunesse rurale et des autorités nationales des États membres, afin de garantir que les recommandations sont fondées sur les réalités et les besoins actuels des communautés rurales.

La recommandation **reconnait** également la **diversité des contextes ruraux** dans les États membres. Elle encourage **une approche territoriale**, en adaptant les mécanismes de soutien aux besoins et opportunités spécifiques de chaque zone rurale. Cela pourrait impliquer la prise en compte de facteurs tels que la proximité des centres urbains, les activités économiques dominantes et la présence d'initiatives existantes en faveur de la jeunesse. Il serait utile d'**adopter une approche transversale**, en commençant par les principaux problèmes auxquels sont confrontées les différentes zones rurales.

Pour ce faire, il est recommandé qu'un **diagnostic préalable du territoire** soit réalisé en consensus avec les acteurs impliqués dans la jeunesse rurale, y compris les secteurs public et privé et la société civile. Il est particulièrement important d'accorder un rôle particulier aux organisations de jeunesse rurale (locales, régionales, nationales et européennes<sup>1</sup>) et au scénario de cogestion, qui doivent être pris en compte dès le début de l'analyse de la situation. Cela doit se faire par le biais d'**une approche participative**, qui garantit que les politiques reflètent les besoins et les aspirations des communautés rurales. Il est de la plus haute importance d'établir une gouvernance à plusieurs niveaux et une coordination interinstitutionnelle efficace qui inclut les jeunes ruraux eux-mêmes afin d'optimiser les ressources et les efforts. Cela garantira un développement rural équilibré et équitable qui répondra aux défis démographiques et socio-économiques des jeunes ruraux, réalisant ainsi la cohésion sociale et territoriale.

### III. Pourquoi une recommandation sur la jeunesse rurale ?

Les jeunes ruraux constituent un groupe démographique essentiel, mais souvent négligé. Ils contribuent de manière significative au patrimoine culturel, au dynamisme économique et à la composition sociale des communautés rurales. Cependant, leur potentiel est souvent entravé par un ensemble unique de défis qui ont un impact disproportionné sur leur bien-être, leur participation et leur trajectoire de vie globale. Les jeunes ruraux sont confrontés à de multiples obstacles à la participation sociale, économique et politique, tandis que les décideurs politiques manifestent un intérêt croissant pour l'ouverture d'un dialogue qui déboucherait sur des mesures politiques cohérentes visant à soutenir les jeunes ruraux. Mais on sait très peu de choses sur les obstacles très spécifiques auxquels les jeunes ruraux sont confrontés, sur leurs intérêts et leurs aspirations. Le développement de zones urbaines plus étendues et la centralisation des infrastructures dans les grandes villes ont incité les jeunes à quitter les zones rurales pour s'installer dans les villes afin d'y trouver un avenir meilleur. Le manque d'opportunités dans les zones rurales, le manque d'accès aux services essentiels, le manque de perspectives de développement personnel et professionnel et d'emploi incitent les jeunes à rechercher davantage d'opportunités dans les grandes villes. En outre, d'une part, le manque d'accès aux droits sociaux et la non-satisfaction des besoins sociaux de base et, d'autre part, le processus actuel de consolidation des établissements ruraux dans toute l'Europe entravent largement l'engagement des jeunes dans les processus participatifs, y compris dans la prise de décision.

Même dans ces conditions, les jeunes ruraux participent à différents processus de consultation et ont exprimé leur intérêt et leur besoin d'accroître l'éventail et la qualité des possibilités de loisirs, de culture, d'éducation et de soins de santé là où ils vivent et ont demandé une meilleure qualité de vie. La participation démocratique des jeunes ne s'exprime pas seulement par le vote. Les actions des organismes intermédiaires tels que les associations de jeunes, les syndicats de jeunes et les organisations non gouvernementales (ONG) dirigées par des jeunes seraient essentielles pour stimuler la participation des jeunes ruraux et créer un environnement propice à la participation.

En outre, les jeunes ruraux doivent être considérés comme un groupe hétérogène et lorsqu'il s'agit de l'accès aux droits, les interventions doivent être adaptées et intersectionnelles. Cependant, de nombreux documents politiques abordent la jeunesse rurale comme une catégorie sociale générale; or, on ne peut pas aborder la jeunesse rurale comme un modèle "taille unique", car dans la catégorie de la jeunesse rurale, on peut trouver plusieurs catégories (groupes ethniques et religieux divers et sous-représentés, jeunes Roms, jeunes LGBTQI+, jeunes handicapés, jeunes femmes, réfugiés et migrants, etc.). Elles n'ouvrent pas le débat sur la diversité des profils et des inégalités au sein du groupe des jeunes ruraux.

Les consultations avec les jeunes ruraux et les consultations impliquant des organisations et des structures travaillant avec et pour les jeunes ruraux ont montré que des politiques, des normes et des programmes ciblés spécifiques pour et avec les jeunes ruraux n'ont presque jamais été développés et mis en œuvre aux niveaux local, régional, national et européen. L'intégration de la jeunesse rurale n'a pas été systématiquement utilisée dans l'élaboration des politiques aux niveaux national et européen; les questions relatives à la jeunesse rurale ont plutôt été abordées dans le cadre des questions générales concernant les jeunes, malgré le fossé évident

<sup>1</sup> Lorsqu'il est fait référence au niveau européen dans le texte, il faut lire le niveau des États membres du Conseil de l'Europe.

entre les questions, les besoins, les aspirations et les opportunités des jeunes des zones urbaines et rurales. La pandémie de covid-19 a également mis en évidence l'importance d'aborder séparément les questions relatives à la jeunesse rurale en mettant l'accent sur les problèmes spécifiques auxquels les jeunes sont confrontés parce qu'ils vivent dans des zones rurales.

Les politiques, les projets et les initiatives, s'il y en a, sont plutôt développés **pour les** jeunes ruraux et essentiellement pour les jeunes agriculteurs et les jeunes impliqués dans le secteur agricole. De nombreux jeunes des zones rurales ont d'autres centres d'intérêt que l'agriculture, et si certains sont passionnés par l'agriculture, ils peuvent rencontrer des difficultés pour accéder aux ressources nécessaires. Il est donc essentiel d'explorer un éventail de possibilités dans différents secteurs pour soutenir les aspirations et la croissance des jeunes ruraux.

Les zones rurales ne doivent pas être considérées uniquement dans leur dimension productive ou environnementale, mais également dans leur dimension culturelle, innovante, sociale et esthétique. En outre, des sujets tels que le changement climatique, la durabilité et le développement durable, ainsi que la numérisation, doivent également être mis en avant dans l'agenda politique pour les zones rurales, en les considérant comme des thèmes transversaux dans les politiques et les programmes conçus avec et pour les jeunes ruraux.

Pour remédier à ces obstacles structurels, la recommandation attire l'attention sur les droits, les besoins, les intérêts et les priorités des jeunes ruraux et sur la nécessité de les inclure dans la législation et les politiques transversales et intersectorielles de la jeunesse (y compris l'éducation, la santé, le logement, l'emploi, l'accès aux droits, etc.), les mesures, les programmes et les projets aux niveaux européen, national, régional et local (y compris au niveau communautaire). Les mesures proposées dans la recommandation visent également à soutenir les États membres et à guider les autorités nationales et locales dans l'intégration de la jeunesse rurale dans les questions relatives à la ruralité et au développement rural, ainsi que dans la politique de la jeunesse en tant que telle.

### **Le spectre des défis**

La situation de la jeunesse rurale en général, les changements démographiques et la situation économique actuelle ont placé les jeunes dans une position difficile où ils rencontrent de plus en plus de difficultés à jouir pleinement des droits de l'homme et à effectuer une transition en douceur vers une vie autonome. Les jeunes des zones rurales sont confrontés à des obstacles liés à l'accès à des possibilités d'éducation appropriées, à un processus d'emploi lent, à des obstacles à l'inclusion sociale, à une participation et un engagement réduits dans la vie civique et ont très peu d'occasions de participer à des activités culturelles, tout en luttant pour obtenir l'accès aux services et infrastructures de base).

L'étude du partenariat jeunesse UE-Conseil de l'Europe sur les obstacles à l'inclusion sociale "Trouver sa place dans l'Europe modern" (2015) identifie cinq domaines possibles d'inclusion ou d'exclusion : l'éducation, le marché du travail, la vie, la santé et la participation, définis également comme des "filets de sécurité" car ils fournissent des ressources de base et des conditions préalables à la satisfaction des besoins sociaux au quotidien. La situation des filets de sécurité dans les communautés rurales est assez différente de celle des zones urbaines et, en raison de l'indisponibilité, du manque de stabilité et d'accessibilité, le risque d'exclusion sociale pour les jeunes ruraux est extrêmement élevé<sup>2</sup>.

Certaines communautés rurales et certains groupes vulnérables, par exemple les jeunes issus de minorités ethniques, les jeunes handicapés, les jeunes migrants et réfugiés, les femmes et les jeunes filles, ainsi que les jeunes travailleurs âgés de 15 à 17 ans, peuvent être confrontés à des vulnérabilités et à des défis supplémentaires, voire à la marginalisation, en raison de leurs difficultés spécifiques d'accès à la formation, aux ressources et à l'emploi.<sup>3</sup>

Le réseau complexe de défis auxquels sont confrontés les jeunes ruraux peut être décomposé comme suit:

- **Désavantage en matière d'éducation** : Accès limité à une éducation de qualité et à des programmes spécialisés dans les écoles rurales par rapport aux institutions urbaines. Cela se traduit par un niveau d'éducation plus faible et moins d'options de carrière pour les jeunes ruraux.

<sup>2</sup> Şerban, A.M, Braziene, R. (2021) Young people in rural areas : diverse, ignored and unfulfilled, EU-CoE Youth Partnership, disponible à l'adresse : <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/106317733/Rural-youth-study.pdf/1fde9ee6-48ce-a2f7-2985-124b44ae46e7?fbclid=IwAR0LEOaqwOigpQAVLuYhQmREs7zMLMCXniYSeddNqNN1P6hmLWxrMucuuQ> , consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

<sup>3</sup> FIDA (2019) Rural youth, today and tomorrow, disponible sur : [https://www.ifad.org/documents/38714170/41187395/08\\_White\\_2019+RDR+BACKGROUND+PAPER.pdf/8c891caa-12f1-783e-3b88-7e2b903c66de](https://www.ifad.org/documents/38714170/41187395/08_White_2019+RDR+BACKGROUND+PAPER.pdf/8c891caa-12f1-783e-3b88-7e2b903c66de), consulté pour la dernière fois le 19 août 2024 et Nordregio (2019) Enabling vulnerable youth in rural areas not in education, employment or training, disponible sur : <https://norden.diva-portal.org/smash/get/diva2:1326483/FULLTEXT01.pdf>, consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

- **Obstacles à l'emploi et à l'esprit d'entreprise:** Des taux de chômage élevés, la rareté des opportunités d'emploi et le manque d'infrastructures, d'investissements publics et de services de soutien étouffent l'emploi et l'esprit d'entreprise des jeunes dans les zones rurales.
- **La fracture numérique:** L'accès limité à l'internet à haut débit et aux technologies numériques crée un désavantage significatif pour les jeunes ruraux en matière d'éducation, d'emploi et de participation générale au monde numérique.
- **Isolement social et services limités:** Les zones rurales ont souvent moins d'activités culturelles, d'établissements de soins de santé et de services sociaux facilement accessibles. Cela peut conduire à un isolement social et à un manque d'accès aux services essentiels pour les jeunes ruraux, en particulier ceux qui sont confrontés à des problèmes de santé mentale ou qui appartiennent à des groupes marginalisés.
- **Sous-représentation dans la prise de décision:** Les jeunes ruraux sont souvent sous-représentés dans les processus de gouvernance et de prise de décision au niveau local, ce qui se traduit par des politiques qui ne répondent pas à leurs besoins et aspirations spécifiques.

Ces défis contribuent à un phénomène connu sous le nom d'exode rural des jeunes, qui quittent les zones rurales pour les centres urbains à la recherche de meilleures opportunités. Ce phénomène affaiblit la composition sociale et économique des communautés rurales, créant un cycle de déclin démographique et limitant les possibilités de **participation sociale, économique et politique** pour ceux qui restent. La Recommandation aborde ces défis et besoins des jeunes ruraux en reconnaissant les obstacles à la participation des jeunes ruraux.

### Les défis de la participation sociale

Les jeunes ruraux se sont souvent trouvés marginalisés tant par les décisions relatives à la formulation et au développement de la politique rurale que par les processus décisionnels liés à la politique de jeunesse. Les jeunes des zones rurales sont fortement touchés par les transitions économiques, sociales et technologiques de la société contemporaine, qui ont accentué les inégalités sociales. Ces changements comprennent l'urbanisation, le déclin des industries traditionnelles, les progrès technologiques et les modifications du marché du travail<sup>4</sup>. Ces transitions ont un effet profond sur les possibilités offertes aux jeunes qui souhaitent rester à la campagne. Les politiques qui favorisent la privatisation et l'extraction des richesses ont exacerbé l'inégalité des richesses, érodant les réseaux de soutien et les investissements qui soutiennent les communautés rurales, souvent jugées moins rentables<sup>5</sup>. En conséquence, la consolidation du pouvoir et de la richesse a entraîné la fermeture d'écoles et la réduction des programmes de protection sociale, provoquant le déclin des communautés rurales et laissant aux jeunes peu d'autres choix que de quitter leur foyer.

Bien que ces problèmes existent depuis longtemps, divers acteurs s'efforcent activement de remédier aux inégalités visibles qui affectent les communautés rurales. Ces acteurs comprennent les gouvernements locaux, les ONG, les dirigeants communautaires, les établissements d'enseignement et les agences internationales de développement. De nombreux défis auxquels sont confrontés les jeunes ruraux trouvent leur origine dans les inégalités sociales systémiques et les dynamiques de pouvoir qui excluent les jeunes en fonction de leur âge, de leur race, de leur sexe, de leur appartenance ethnique, de leurs aptitudes et d'autres facteurs. Pour soutenir véritablement la jeunesse rurale, il est essentiel de s'attaquer à ces inégalités profondément ancrées et de favoriser des possibilités de participation et de développement plus inclusives.

Les organisations travaillant avec la jeunesse rurale affirment que les zones rurales sont souvent laissées pour compte lors de l'élaboration de mesures politiques, telles que l'éducation inclusive, l'emploi, les projets d'infrastructure, etc. Ce manque d'investissement a des effets particulièrement néfastes sur les jeunes vulnérables de ces régions.

Étant donné qu'aujourd'hui, l'activité principale des jeunes ruraux consiste à travailler dans les zones rurales, l'un des principaux défis identifiés est en effet le manque de choix en général. Étant donné que les jeunes sont confrontés à la nécessité constante de travailler à la ferme/au foyer afin d'aider la famille dans laquelle ils vivent, la liberté de choisir leur voie inhibe leur capacité à devenir des participants civiques actifs à cet égard.

Certains groupes de jeunes ruraux sont confrontés à d'autres problèmes structurels qui les empêchent d'exercer leurs droits sociaux et de satisfaire leurs besoins sociaux. Par exemple, il existe des obstacles supplémentaires à l'accès aux services de santé pour les jeunes LGBTQI+ vivant en milieu rural. Il s'agit notamment d'obstacles économiques pour consulter des prestataires de soins situés dans des zones urbaines

<sup>4</sup> OCDE (2016), *Un nouveau paradigme de développement rural pour le 21<sup>e</sup> siècle : Une boîte à outils pour les pays en développement*, Études du Centre de développement, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264252271-en>.

<sup>5</sup> Piketty, T. (2014). "Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle". <https://www.hup.harvard.edu/catalog.php?isbn=9780674979857>

(les frais de transport ne sont souvent pas remboursés, l'accès à la formation et/ou à l'information est limité, etc.), de l'ignorance ou d'opinions conservatrices lors des visites aux prestataires de soins locaux, de l'absence de choix du prestataire et du risque de perdre l'anonymat lors de l'accès aux soins de santé.

Le rôle des ONG et des structures de jeunesse dans l'inclusion sociale des jeunes en général doit également être souligné. Il convient de noter que ces structures font défaut dans les zones rurales. En général, ce sont les centres de jeunesse, les organisations de jeunesse et les groupes informels de jeunes qui diffusent les informations sur les possibilités de participation sociale offertes aux jeunes, mais en raison de leur inexistence ou de leur inactivité, ces informations n'atteignent pas les jeunes des zones rurales.

L'inactivité des ONG de jeunesse dans les communautés rurales et l'inexistence d'autres structures de jeunesse sont souvent soulignées comme le résultat du manque de normes et de mesures politiques en faveur de l'inclusion sociale des jeunes ruraux. Traditionnellement, ce sont les ONG qui promeuvent le travail de jeunesse et l'inclusion des jeunes; cependant, en raison du manque de soutien structurel, elles ne sont pas en mesure d'opérer dans les communautés rurales où les infrastructures sont moins développées et où les fonds ne sont pas disponibles.

L'un des objectifs de la politique de jeunesse est de veiller à ce que les jeunes bénéficient des mêmes opportunités, avantages, accès aux services et droits, quel que soit leur lieu de résidence. Si l'exode des jeunes est l'un des problèmes les plus urgents pour la durabilité des zones rurales, la migration des jeunes des zones rurales vers les zones urbaines est souvent un choix évident, car ils sont à la recherche d'opportunités et d'une meilleure qualité de vie. Ce problème peut constituer un dilemme pour la politique en général, et pour la politique de jeunesse en particulier, car le dépeuplement des zones rurales aggrave encore la situation économique de ces communautés, tout en augmentant la pression dans les espaces urbains surpeuplés.

### **Les défis de la participation économique**

Les jeunes ruraux sont confrontés à de nombreux défis économiques, en particulier ceux issus de familles à faibles revenus. Ces contraintes financières entravent souvent leur accès à l'internet, aux possibilités de voyage, à la participation à des activités en dehors de leur communauté, et même à l'inscription dans les systèmes éducatifs. Les obstacles à l'accès à ces ressources et opportunités essentielles exacerbent leur exclusion sociale et économique.

En outre, les zones rurales sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique, ce qui aggrave encore les difficultés rencontrées par les jeunes ruraux. La dégradation de l'environnement, la raréfaction des ressources et les pertes d'emplois dans des secteurs clés tels que l'agriculture sont des conséquences directes du changement climatique. L'agriculture étant l'épine dorsale de nombreuses économies rurales, les phénomènes induits par le climat, tels que les sécheresses, les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes, perturbent considérablement la productivité agricole. Ces perturbations entraînent des pertes d'emploi et une baisse des revenus pour les familles rurales, qui dépendent souvent fortement de l'agriculture pour leur subsistance. À mesure que la viabilité de l'agriculture diminue, de nombreux jeunes sont contraints de chercher un emploi dans les zones urbaines, ce qui contribue au dépeuplement des régions rurales.

Les migrations induites par le climat, motivées par des conditions météorologiques extrêmes et des opportunités agricoles réduites, ont un impact significatif sur les jeunes ruraux. Lorsque les gens partent à la recherche de meilleures perspectives, les économies locales se contractent, ce qui entraîne une diminution des possibilités d'emploi et de l'activité économique pour ceux qui restent. Cette situation limite les perspectives d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes et aggrave la pauvreté, rendant plus difficile l'accès à l'éducation et à la formation. La pression économique sur les zones rurales entrave également les investissements dans la résilience climatique, ce qui affecte encore plus la stabilité économique et les opportunités offertes aux jeunes ruraux. L'instabilité économique, due à la fluctuation des rendements agricoles et à l'incertitude financière, fait qu'il est de plus en plus difficile pour les jeunes ruraux d'obtenir un emploi stable et l'indépendance financière.

En outre, le manque de renouvellement des générations dans les industries rurales exacerbe le problème, car le départ des travailleurs âgés sans remplacement adéquat entrave davantage la capacité des jeunes à s'engager dans les activités agricoles et économiques locales et à les soutenir.

L'adaptation au changement climatique nécessite de nouvelles compétences et connaissances, et les jeunes ruraux ont souvent besoin d'être formés à des pratiques agricoles durables, à des technologies résistantes au climat et à des stratégies de subsistance alternatives. Cependant, ces formations sont peu nombreuses, ce qui entrave encore leur capacité à répondre aux changements environnementaux et à assurer leur avenir.

Le développement économique et social des zones rurales dépend de la capacité des jeunes à trouver des opportunités correspondant à leurs compétences et à leurs aptitudes, ce qui leur permet d'accéder à des moyens de subsistance stables. Alors que l'agriculture a toujours été le pilier des économies rurales, les zones rurales subissent des transformations qui remettent en cause cette longue tradition. La croissance économique et le développement des zones rurales sont étroitement liés aux zones urbaines, mais les économies rurales ont des caractéristiques uniques qui affectent toutes les opportunités économiques, y compris celles offertes aux jeunes.

Pour élaborer des stratégies efficaces en faveur de l'emploi des jeunes, il est essentiel de diagnostiquer l'économie rurale et d'identifier les possibilités d'emploi. Pour ce faire, il faut bien comprendre comment s'opère la transformation économique et où les opportunités futures peuvent émerger. Si l'augmentation du taux de scolarisation a fait naître des aspirations chez les jeunes ruraux, qui recherchent désormais des emplois mieux rémunérés et plus sûrs, les économies de nombreux pays à faible revenu restent centrées sur les exploitations agricoles familiales et les petites entreprises qui fonctionnent avec une main-d'œuvre extérieure limitée.

Les interventions réussies doivent tenir compte de cette réalité et s'efforcer de créer davantage d'opportunités d'emploi pour les jeunes ruraux, qui ne tournent pas nécessairement autour de l'agriculture. La participation économique des jeunes ruraux est souvent considérée sous l'angle de l'agriculture, mais les zones rurales offrent également d'autres possibilités économiques, telles que l'entrepreneuriat rural. L'élargissement du champ des activités économiques dans les régions rurales peut contribuer à offrir aux jeunes des moyens de subsistance diversifiés et durables, leur permettant ainsi de se construire un avenir plus sûr.

### **Les défis de la participation politique**

La participation politique des jeunes ruraux soulève une question cruciale: comment peut-elle être significative lorsque ces jeunes sont incapables de répondre à leurs besoins sociaux fondamentaux en raison des barrières et des conditions existantes? L'engagement limité des jeunes ruraux dans les activités politiques est en grande partie la conséquence de leurs besoins sociaux non satisfaits, ce qui donne l'impression que la participation politique est inefficace. En outre, les institutions politiques sont souvent perçues comme des entités égoïstes principalement axées sur la promotion de leur propre agenda, ce qui diminue la motivation des jeunes à s'engager dans le processus politique.

Souvent, les jeunes des zones rurales ne perçoivent pas la participation politique comme un moyen viable d'opérer un changement social, ce qui se traduit par un manque notable d'initiative et d'engagement dans les activités politiques.

Un autre défi fréquemment souligné par les organisations de jeunesse rurale est le manque de sensibilisation des jeunes ruraux aux outils et mécanismes disponibles pour accéder à l'information publique sur les activités gouvernementales et garantir la transparence. Cela inclut les moyens formels et non formels par lesquels les individus ont la possibilité d'exercer leur droit de participer aux processus de prise de décision.

Cela montre que, d'une part, il y a un manque d'information sur les mécanismes de participation disponibles dans les processus de prise de décision et que, d'autre part, les mécanismes existants sont inadéquats pour assurer un engagement politique significatif parmi les jeunes ruraux. La participation numérique pourrait certes renforcer leur engagement et combler le fossé qui les sépare des opportunités disponibles, mais des obstacles tels que l'insuffisance des infrastructures (par exemple, le manque de connectivité à l'internet) et la capacité limitée à utiliser les outils numériques au sein de la population rurale posent également des défis importants à un engagement numérique efficace.

Les difficultés rencontrées par les jeunes ruraux dans leur participation sociale, économique et politique découlent principalement de deux problèmes cruciaux: une représentation inadéquate et des informations insuffisantes sur leur vie quotidienne et leurs moyens de subsistance. Cette méconnaissance de la part de la population en général crée un fossé important, entraînant des idées fausses et un manque d'interventions ciblées de la part des ONG et des autorités, ce qui empêche de résoudre les problèmes de manière efficace. De plus, les stéréotypes dominants qui dépeignent les jeunes ruraux comme des personnes sans éducation et incapables exacerbent la situation, renforçant les perceptions négatives et décourageant les jeunes de transcender ces étiquettes limitatives. Il est essentiel de s'attaquer à ces causes profondes pour favoriser un engagement significatif et des opportunités de croissance pour les jeunes ruraux, ce qui leur permettra en fin de compte de surmonter les obstacles et de réaliser leur plein potentiel.

#### IV. Cadre politique

La participation des jeunes au niveau local est essentielle pour revitaliser les démocraties locales, mais les documents politiques existants du Conseil de l'Europe négligent souvent les besoins spécifiques de la jeunesse rurale. La **Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale (2015)** souligne la nécessité d'inclure les perspectives des jeunes dans les politiques locales, mais se concentre principalement sur la participation sociale, négligeant l'engagement économique et politique essentiel au développement de la jeunesse rurale. Cette catégorisation des jeunes ruraux en un seul groupe social ne tient pas compte de la diversité de leurs besoins, notamment en ce qui concerne l'intersectionnalité.

De même, le document **CM/Rec(2016)7** sur l'accès des jeunes aux droits aborde les droits sociaux mais manque de mesures spécifiques pour relever les défis uniques auxquels sont confrontés les jeunes ruraux, tels que l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux transports. La recommandation **Enter! (CM/Rec(2015)3)** reconnaît les jeunes des quartiers défavorisés mais cible principalement les zones urbaines, laissant de nombreux jeunes ruraux sans soutien malgré leurs expériences de désavantage social.

Le **document CM/Rec(2016)5** sur la liberté de l'internet appelle vaguement à l'amélioration de l'accès à l'internet pour les populations rurales, mais ne détaille pas les mesures nécessaires. Pour les jeunes ruraux, qui sont d'importants consommateurs de services numériques, les politiques devraient également inclure l'éducation à la culture numérique et à la pensée critique afin de prévenir la désinformation et la cyberintimidation.

D'autres recommandations, telles que **CM/Rec(2019)4** pour les jeunes réfugiés et **CM/Rec(2011)14** sur la participation des personnes handicapées, généralisent de la même manière les défis auxquels sont confrontés les groupes ciblés, sans tenir compte des difficultés accrues dans les contextes ruraux. De même, la promotion du travail des jeunes, soulignée dans la **CM/Rec(2017)4**, manque de stratégies adaptées aux zones rurales, soulignant la nécessité d'une infrastructure solide et d'une mobilisation des ressources.

La **Stratégie de l'UE pour la jeunesse (2019-2027)** et la **Stratégie 2030 du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe** plaident en faveur d'un agenda européen du travail de jeunesse, mettant l'accent sur des structures et des ressources durables pour un travail de jeunesse de qualité dans les zones rurales. La **déclaration finale de la 3<sup>e</sup> Convention européenne du travail de jeunesse** demande que les politiques nationales encouragent l'élaboration de politiques locales de jeunesse, en soulignant la nécessité de développer un travail de jeunesse de qualité dans les communautés rurales.

Si les documents politiques existants fournissent une base pour aborder la participation des jeunes ruraux, ils ne reconnaissent souvent pas les défis uniques et les besoins croisés de ce groupe. Il existe un besoin crucial de politiques qui englobent les diverses expériences des jeunes ruraux et qui abordent la participation sociale, économique et politique de manière globale. Ces idées peuvent éclairer la présente recommandation afin de renforcer la participation et l'autonomisation des jeunes ruraux dans les processus de prise de décision. En synthétisant les points forts de ces cadres existants et en tenant compte de leurs limites, la nouvelle recommandation propose des mesures ciblées pour garantir la pleine participation et l'autonomisation des jeunes ruraux dans tous les aspects de la vie - sociale, économique et politique.

#### V. Le processus de rédaction

La Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la participation sociale, économique et politique des jeunes ruraux a été élaborée pour répondre aux défis uniques auxquels sont confrontés les jeunes ruraux dans les États membres du Conseil de l'Europe. L'initiative a débuté en 2020 lorsque le Conseil consultatif pour la jeunesse (CCJ) a formé un groupe de travail informel pour consulter les parties prenantes et recueillir des données pour une nouvelle recommandation.

Le processus a commencé en 2020 lorsqu'un groupe de travail au sein du CCJ a été créé, puis le groupe de travail a été élargi aux membres du CDEJ. Le débat clé a eu lieu (en ligne) le 8 février 2021. Ce débat, auquel ont participé des parties prenantes telles que le porte-parole pour la jeunesse du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a mis en évidence la nécessité d'élaborer des politiques multisectorielles et a encouragé à traiter les jeunes ruraux comme des partenaires égaux, en garantissant leur participation active à la prise de décision. Suite à ce débat, le CMJ a décidé de mener des consultations lors de la réunion de 23-24 mars 2021 (44<sup>e</sup> réunion du CMJ).

Une large consultation a été menée, avec un questionnaire en ligne distribué à travers les réseaux de jeunesse, qui a donné lieu à **soixante-quatre réponses d'organisations de jeunesse** à travers les États membres du Conseil de l'Europe. Sur la base de ces résultats, un rapport a été présenté lors de la 45<sup>e</sup> réunion du CMJ en octobre 2021, conduisant à la décision de rédiger une recommandation du Comité des Ministres.

Un groupe de rédaction a été formé début 2022, composé de membres du CCJ, du CDEJ, d'une organisation de jeunesse rurale et de consultants/rapporteurs. Tout au long de 2023 et 2024, le groupe a tenu cinq réunions pour élaborer la recommandation, en se concentrant sur les obstacles à la participation, en structurant la recommandation et en proposant des mesures réalisables basées sur la participation des jeunes, la non-discrimination et les principes des droits de l'homme.

Le groupe de rédaction a affiné la recommandation, en intégrant les commentaires des membres du CMJ et des organisations de jeunesse. Il a été décidé d'élaborer un exposé des motifs pour guider la mise en œuvre, en incluant des exemples de pratiques des États membres.

Grâce aux efforts des différentes parties prenantes et à leur engagement effectif dans le processus de rédaction, la **Recommandation sur la participation sociale, économique et politique des jeunes** ruraux est préparée pour renforcer efficacement les capacités des jeunes ruraux en tant que citoyens actifs, en veillant à ce que leurs voix soient entendues et que leur participation à la société soit renforcée. Grâce à ce processus inclusif, le Conseil de l'Europe s'engage à favoriser l'engagement des jeunes ruraux et l'élaboration de politiques inclusives dans l'ensemble de ses États membres.

## **VI. Principaux domaines d'action (mesures)**

S'appuyant sur les défis et les opportunités identifiés, la recommandation donne la priorité à plusieurs domaines d'action clés et propose des mesures dans cinq domaines principaux:

- (1) Renforcer un environnement favorable et accessible**
- (2) Promouvoir l'engagement des jeunes et la participation démocratique pour tous**
- (3) Renforcer les structures de la jeunesse**
- (4) Garantir l'accès à une éducation de qualité (formelle et non formelle)**
- (5) Créer des opportunités économiques dans les zones rurales**

Pour faire participer efficacement les jeunes ruraux à la vie sociale, économique et politique, la Recommandation souligne que les États membres devraient prendre des mesures décisives dans plusieurs domaines clés. Ces mesures sont conçues pour répondre aux défis uniques auxquels sont confrontés les jeunes ruraux, en veillant à ce qu'ils aient accès à des opportunités et à des ressources significatives.

Les normes auxquelles il est fait référence ici découlent principalement des orientations politiques du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. L'objectif du cadre actuel est de créer un environnement favorable permettant aux jeunes ruraux d'exercer pleinement leurs droits humains, de devenir des citoyens informés et actifs et d'agir en tant qu'agents du changement. Les mesures sont transversales et englobent les besoins des divers groupes de la cohorte des jeunes ruraux et garantissent que les politiques répondent à leurs besoins et défis uniques.

La Recommandation définit un cadre global permettant aux États membres de renforcer la capacité d'action des jeunes en milieu rural. En mettant en œuvre ces mesures, les États membres peuvent créer un paysage rural plus inclusif et plus dynamique, en veillant à ce que les jeunes aient les possibilités et le soutien dont ils ont besoin pour s'épanouir dans leurs communautés.

Afin d'encourager les États membres à mettre en œuvre activement les mesures décrites dans la recommandation, un ensemble de pratiques a été rassemblé. Ces pratiques sont présentées dans l'addendum au présent exposé des motifs et visent à fournir des exemples précieux de stratégies et d'initiatives qui peuvent contribuer à encourager la participation des jeunes ruraux.

### **● Renforcer un environnement favorable et accessible**

Un environnement favorable aux jeunes ruraux est essentiel pour favoriser leur plein potentiel, en veillant à ce qu'ils puissent contribuer de manière significative au développement social, économique et environnemental de leurs communautés. Pour garantir une prestation équitable de services publics aux jeunes ruraux, les États membres devraient renforcer l'infrastructure dans les zones rurales. Il s'agit notamment d'améliorer la connectivité des données, l'accès à l'internet, la fiabilité des transports publics et les conditions de vie abordables par le biais de partenariats, tels que les initiatives public-privé. Les recherches de la Banque européenne d'investissement soulignent l'importance des investissements ciblés dans l'infrastructure rurale pour améliorer la connectivité et la prestation de services, qui sont essentiels au développement

économique et à la qualité de vie des jeunes ruraux<sup>6</sup>. De tels efforts permettraient aux jeunes de continuer à vivre dans les zones rurales tout en contribuant à la vie sociale, économique et politique.

Outre les infrastructures, il est essentiel de concevoir et de mettre en œuvre des programmes qui offrent aux jeunes ruraux des services de santé accessibles, notamment des hôpitaux mobiles et des polycliniques. Un meilleur accès aux praticiens et aux médecins spécialisés est essentiel pour leur bien-être général. Des études indiquent qu'un meilleur accès aux soins de santé peut améliorer de manière significative la santé et la participation des jeunes ruraux à la vie de leur communauté<sup>7</sup>. Il est tout aussi important d'aborder la question de la santé mentale. Les zones rurales disposent souvent de services psychologiques limités, et la sensibilisation par le biais de campagnes, de services de conseil et de systèmes de soutien est essentielle pour garantir le bien-être mental des jeunes ruraux<sup>8</sup>.

Il est également essentiel de garantir un environnement propre, sain et sûr, en particulier dans le contexte du changement climatique. Les États membres devraient se concentrer sur des stratégies d'atténuation et d'adaptation afin de protéger les zones rurales des effets du changement climatique et d'offrir aux jeunes ruraux un environnement sûr dans lequel vivre. En outre, la promotion de la cohésion sociale est essentielle pour éliminer la discrimination, la radicalisation et la marginalisation. Des programmes sur mesure favorisant les échanges intergénérationnels et le dialogue interculturel et interreligieux peuvent contribuer à prévenir la violence et à garantir l'intégration des jeunes migrants, réfugiés et nouveaux arrivants.

Enfin, la coopération et la mise en réseau des jeunes ruraux, tant au niveau national qu'international, devraient être encouragées par le biais d'activités d'échange et d'initiatives de renforcement des communautés. La recommandation souligne également l'importance de veiller à ce que les politiques reflètent la diversité culturelle des communautés rurales. Le soutien à la préservation, à la transformation et à la transmission du patrimoine culturel favorise non seulement la cohésion sociale, mais renforce également le sentiment d'identité des jeunes ruraux. En valorisant la diversité culturelle, les États membres peuvent créer un environnement inclusif et favorable où les jeunes de tous horizons se sentent responsabilisés et engagés. Les États membres devraient également veiller à ce que les activités d'adaptation au changement climatique soient intégrées dans ces efforts, afin d'aider les jeunes ruraux à mener une vie durable au sein de leurs communautés.

- **Promouvoir l'engagement des jeunes et la participation démocratique pour tous**

Les zones rurales présentent souvent un fort sentiment d'appartenance à la communauté, mais sont également confrontées à des défis importants liés à l'exclusion sociale, en particulier pour les groupes marginalisés (par exemple, les minorités ethniques), les femmes, les personnes peu instruites, les jeunes handicapés, etc. L'engagement des jeunes dans les processus démocratiques est vital pour la durabilité et la vitalité des sociétés démocratiques. Cependant, les jeunes ruraux rencontrent souvent des obstacles à la participation à la vie politique et civique en raison de l'isolement géographique et des possibilités limitées d'implication dans les processus de prise de décision. Pour renforcer la légitimité et la réactivité des structures de gouvernance, les États membres devraient veiller à ce que les jeunes ruraux aient leur mot à dire dans les décisions qui affectent leur vie. Cet engagement civique actif permet aux jeunes de contribuer au développement de la communauté et de défendre leurs droits et leurs intérêts.

Une participation significative des jeunes ruraux aux processus décisionnels est essentielle. Les États membres devraient y parvenir en créant de nouvelles plateformes et de nouveaux espaces, y compris numériques, et en veillant à ce que les plateformes existantes soient bien financées et soutenues par le secteur public. Lorsque les jeunes sont activement impliqués dans la prise de décision, ils développent un sentiment d'appropriation et de responsabilité envers leurs communautés<sup>9</sup>. Pour ce faire, il convient de mettre en place de solides mécanismes de suivi et d'évaluation, y compris des évaluations participatives, et d'allouer des ressources suffisantes à l'élaboration de politiques fondées sur des données actualisées. Cette approche s'aligne sur les principes énoncés dans la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse, qui souligne la nécessité d'une prise de décision fondée sur des données afin de renforcer l'engagement des jeunes<sup>10</sup>.

<sup>6</sup> Banque européenne d'investissement. (2020). *Boîte à outils pour la connectivité rurale*.

[https://www.eib.org/attachments/thematic/rural\\_connectivity\\_toolkit\\_en.pdf](https://www.eib.org/attachments/thematic/rural_connectivity_toolkit_en.pdf)

<sup>7</sup> A4AI (2022). Une connectivité significative pour les communautés rurales : Geographic Barriers & Policy Strategies for Digital Inclusion. Alliance for Affordable Internet, disponible à l'adresse : [https://webfoundation.org/docs/2022/04/MC\\_Rural-Report-English.pdf](https://webfoundation.org/docs/2022/04/MC_Rural-Report-English.pdf), consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

<sup>8</sup> Şerban, A.M, Braziane (2021). *Les jeunes dans les zones rurales : diversifiés, ignorés et insatisfaits*. Conseil de l'Europe. Partenariat jeunesse UE-CdE. <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/106317733/Rural-youth-study.pdf/1fde9ee6-48ce-a2f7-2985-124b44ae46e7>, consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

<sup>9</sup> Gobel, V. C. (2021). *Programmes de vulgarisation pour la jeunesse rurale : Part of a comprehensive strategy for sustainable development*. <https://www.fao.org/4/w1765e/w1765e09.htm>, dernier accès le 19 août 2024.

<sup>10</sup> Portail européen de la jeunesse. (2020). *S'engager : La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse*. [https://youth.europa.eu/strategy/engage\\_en](https://youth.europa.eu/strategy/engage_en) en dernier accès le 18 août 2024.

En outre, des ressources suffisantes doivent être allouées aux programmes de sensibilisation et aux plateformes de partage des meilleures pratiques liées aux modèles participatifs. Il s'agit notamment d'encourager la coopération entre les secteurs public, privé et la société civile afin de renforcer la participation des jeunes ruraux à tous les niveaux. Le système de cogestion du Conseil de l'Europe est un exemple précieux de la manière dont les approches collaboratives peuvent renforcer le pouvoir des jeunes. La stratégie du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe souligne en outre l'importance d'une participation et d'une collaboration inclusives des jeunes dans les processus de prise de décision, dans le but d'améliorer la qualité des politiques de jeunesse dans les États membres<sup>11</sup>.

En outre, la création d'un groupe de travail interministériel national (ou de tout autre type de structure formelle ou informelle) sur la jeunesse rurale facilitera la recherche, l'intégration des perspectives des jeunes et le suivi des stratégies dans les différents secteurs, garantissant ainsi des solutions ciblées et globales aux défis uniques auxquels la jeunesse rurale est confrontée. Favoriser l'engagement social et civique des jeunes ruraux est également essentiel pour promouvoir le développement communautaire et la participation active à la vie publique, y compris aux processus électoraux. En soutenant les initiatives visant à développer un sentiment d'appartenance, les États membres peuvent cultiver une génération de citoyens informés qui contribuent positivement à leurs communautés<sup>12</sup>.

Le contact direct, le dialogue continu et la collaboration entre les autorités et les organisations de jeunesse rurale permettront de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les jeunes, leurs besoins et leurs aspirations, et de partager ainsi les bonnes pratiques de la vie démocratique. Tout en répondant aux divers besoins des jeunes ruraux, il est essentiel de reconnaître les défis uniques auxquels sont confrontés les différents groupes. Par exemple, les jeunes femmes et les filles des zones rurales ont souvent du mal à accéder à l'éducation et à l'emploi en raison des rôles traditionnels des hommes et des femmes, profondément ancrés dans les communautés rurales. Par conséquent, des efforts ciblés doivent être déployés pour veiller à ce que ces groupes ne soient pas laissés pour compte et pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes.

Investir dans des programmes qui facilitent le volontariat, le service communautaire et le développement du leadership permettra aux jeunes ruraux de contribuer de manière significative à leurs communautés, de développer des compétences pratiques et de favoriser un sentiment d'appartenance et de responsabilité. En créant des communautés cohésives et inclusives, les États membres peuvent s'assurer que tous les jeunes ruraux, quelle que soit leur origine, ont la possibilité de participer pleinement à la vie sociale, économique et politique. Le renforcement de l'inclusion sociale est essentiel pour construire des communautés résilientes capables de s'adapter à l'évolution des conditions sociales et économiques, ce qui, en fin de compte, profitera non seulement aux jeunes ruraux, mais aussi à la société dans son ensemble.

- **Renforcer les structures de la jeunesse**

Le renforcement des structures de jeunesse, y compris les organisations, les réseaux et les conseils, est essentiel pour représenter les intérêts des jeunes, en particulier dans les zones rurales où leur voix est souvent marginalisée. La présente Recommandation souligne l'importance du renforcement des capacités, de l'allocation des ressources et du soutien pour améliorer l'efficacité de ces structures de jeunesse. En leur donnant les moyens d'agir, les États membres peuvent offrir aux jeunes ruraux les plateformes dont ils ont besoin pour défendre leurs droits, participer aux discussions politiques et contribuer au développement de la communauté.

Les études montrent que les jeunes des zones rurales sont confrontés à de nombreux défis, notamment un accès limité aux services d'aide à la jeunesse, aux possibilités d'engagement communautaire et à l'épanouissement personnel<sup>13</sup>. L'absence d'espaces dédiés aux activités de jeunesse peut entraver leur capacité à développer des compétences et à établir des liens significatifs avec leurs communautés. La mise en place de structures et d'espaces de soutien, tant physiques que virtuels, tels que des centres de jeunesse et des plateformes en ligne, est essentielle pour renforcer l'implication des jeunes dans la prise de décision au niveau local et national et pour favoriser un sentiment d'appartenance<sup>14</sup>.

Les États membres devraient donner la priorité à la création, à l'entretien et au soutien continu de ces espaces afin de garantir que tous les jeunes ruraux puissent accéder aux services nécessaires. Il s'agit notamment de favoriser un environnement propice aux centres communautaires, aux clubs et aux maisons autogérées, afin

---

<sup>11</sup> Conseil de l'Europe. "Stratégie du secteur de la jeunesse à l'horizon 2030. Adoptée le 22 janvier 2020. Accessible le 28 septembre 2024. <https://www.coe.int/en/web/youth/our-youth-strategy>.

<sup>12</sup> Amis de l'Europe. (2023). *Favoriser l'engagement des jeunes et la revitalisation démocratique tout en s'attaquant aux inégalités*. <https://www.friendsofeurope.org/insights/critical-thinking-fostering-youth-engagement-and-democratic-revitalisation-while-addressing-inequalities/>, consulté pour la dernière fois le 18 août 2024.

<sup>13</sup> Serban, A.M, Braziene, R. (2021) Ibid.

<sup>14</sup> Panel des jeunes de l'EYCA. (2024). *Rapport sur la jeunesse rurale*. [https://eyca.org/www\\_write/media/rural\\_youth\\_report.pdf](https://eyca.org/www_write/media/rural_youth_report.pdf), consulté pour la dernière fois le 18 août 2024.

de permettre aux jeunes ruraux de participer activement aux processus de prise de décision. Ces centres servent d'environnements cruciaux pour l'interaction sociale, le développement des compétences et l'engagement communautaire, permettant aux jeunes de se connecter, de collaborer et de s'épanouir.

Un soutien structurel et financier durable à long terme de la part des autorités est essentiel pour la création et le maintien des organisations de jeunesse rurales et des groupes informels. Il s'agit notamment de fournir un financement adéquat, une expertise et des espaces physiques qui permettent à ces organisations d'aborder efficacement les questions locales et de favoriser le développement de la communauté<sup>15</sup>. Pour créer un environnement favorable à ces entités, les États membres devraient élaborer des stratégies et des plans d'action ciblés en matière de politique de la jeunesse, rationaliser les procédures de financement et donner la priorité aux initiatives menées par les jeunes. Simplifier les processus de demande permettra de responsabiliser les organisations peu familiarisées avec les opportunités de financement et informer ces organisations sur les procédures et les réglementations légales, y compris les réglementations financières liées à la création et à la gestion d'une organisation de jeunesse par des jeunes mineurs, aidera les jeunes ruraux à travailler de manière indépendante dans le cadre de la législation nationale.

Il est essentiel de promouvoir un travail de jeunesse accessible et durable en milieu rural, notamment par le biais de formes mobiles et détachées de travail de jeunesse qui peuvent atteindre les jeunes dans les zones reculées. Les centres de jeunesse existants devraient servir de points focaux pour la fourniture de services et de soutien, en veillant à ce que les jeunes ruraux aient la possibilité de s'engager avec des animateurs de jeunesse et de participer à des activités qui renforcent leurs compétences et leur confiance. En outre, le financement et la formation des organisations de jeunesse rurales sont nécessaires pour promouvoir l'éducation et la formation aux droits de l'homme et à la démocratie. Des conseils sur l'intégration d'une approche fondée sur les droits dans les activités de travail de jeunesse permettront aux jeunes ruraux de défendre leurs droits, de s'engager dans la vie civique et d'encourager une culture de la participation active et de la responsabilité.

En renforçant les structures de jeunesse, les États membres peuvent s'assurer que les jeunes ruraux disposent non seulement des ressources et du soutien dont ils ont besoin, mais qu'ils jouent également un rôle actif dans la construction de leur avenir et dans le développement de leurs communautés. En fin de compte, cet engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes ruraux contribuera à une société plus inclusive et plus équitable, conformément aux objectifs énoncés dans la stratégie du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe<sup>16</sup>.

- **Garantir l'accès à une éducation de qualité (formelle et non formelle)**

Les jeunes ruraux rencontrent des difficultés considérables pour accéder à une éducation de qualité, notamment des infrastructures inadéquates, des problèmes de transport, des obstacles financiers et une pénurie d'éducateurs qualifiés. Selon une étude, les possibilités d'éducation dans les zones rurales sont souvent limitées, ce qui se traduit par des taux d'inscription et d'achèvement de l'enseignement supérieur inférieurs à ceux de leurs homologues urbains. La recherche indique que les jeunes ruraux ont moins de chances d'avoir accès à des programmes et à des ressources éducatives avancées, ne bénéficiant pas d'offres essentielles telles que des cours de placement avancés et des services d'orientation professionnelle. Le manque de moyens de transport complique encore leur capacité à fréquenter des écoles ou des programmes de formation situés dans des villes éloignées, ce qui limite considérablement leurs perspectives d'éducation et d'emploi<sup>17</sup>.

Garantir l'accès à une éducation de qualité, à la fois formelle et non formelle, est fondamental pour autonomiser les jeunes ruraux, en les dotant des connaissances, des compétences et des opportunités nécessaires pour participer activement au développement de la communauté et à la main-d'œuvre moderne. Pour garantir un accès équitable à une éducation de qualité pour les jeunes ruraux, il est essentiel de mettre en œuvre un ensemble complet de mesures qui s'attaquent aux obstacles spécifiques auxquels est confrontée cette population. La recommandation met l'accent sur les mesures visant à favoriser les possibilités d'éducation qui permettent aux jeunes ruraux d'acquérir des connaissances essentielles, de développer une pensée critique et de poursuivre des études supérieures. Il est essentiel de remédier à l'inadéquation des infrastructures, des transports (y compris des services de transport public), des obstacles financiers et de la pénurie d'éducateurs qualifiés. Ces améliorations peuvent contribuer à créer un environnement dans lequel les jeunes ruraux peuvent s'épanouir sur le plan scolaire.

<sup>15</sup> Gobeli, V. C. (2021). *Programmes de vulgarisation pour la jeunesse rurale : Part of a comprehensive strategy for sustainable development*. <https://www.fao.org/4/w1765e/w1765e09.htm>, dernier accès le 18 août 2024.

<sup>16</sup> Conseil de l'Europe. "Stratégie du secteur de la jeunesse à l'horizon 2030". Adoptée le 22 janvier 2020. Accessible le 28 septembre 2024. <https://www.coe.int/en/web/youth/our-youth-strategy>.

<sup>17</sup> Şerban, A.M., Braziene, R. (2021) Ibid.

Cette recommandation souligne la nécessité de programmes éducatifs ciblés qui répondent aux défis spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes dans les zones rurales, y compris le développement de compétences numériques et de compétences entrepreneuriales. Il est essentiel que les États membres veillent à ce que les politiques et les programmes éducatifs, ainsi que les changements au sein des systèmes éducatifs (par exemple, la consolidation ou la fermeture d'écoles dans les zones rurales), n'empêchent pas les jeunes de ces zones d'accéder à une éducation de qualité là où ils résident. Le maintien d'établissements d'enseignement locaux favorise l'accessibilité des possibilités d'apprentissage et encourage l'engagement communautaire.

L'accès à l'éducation non formelle et aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie est essentiel pour favoriser le développement durable, la citoyenneté démocratique et l'épanouissement personnel des jeunes ruraux. Les États membres devraient allouer des ressources pour améliorer l'accès des jeunes ruraux à ces possibilités, leur permettant ainsi d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires à une participation active au développement de la communauté. Il est essentiel de combler le fossé numérique dans les zones rurales pour promouvoir la culture numérique et les initiatives d'apprentissage en ligne. Par conséquent, les États membres devraient garantir l'égalité d'accès à la technologie et aux programmes de formation aux TIC, en dotant les jeunes ruraux des compétences nécessaires pour réussir dans une économie numérique<sup>1819</sup>.

En outre, des structures de soutien adaptées sont nécessaires pour faciliter la transition des jeunes ruraux de l'école à l'éducation prolongée et au travail qualifié. L'orientation professionnelle, en particulier pour les jeunes issus de milieux défavorisés, peut aider les jeunes ruraux à mieux s'orienter dans leur parcours scolaire et professionnel, ce qui leur permettra d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan de l'emploi. Il est important de consolider les programmes éducatifs qui encouragent les rencontres et la mobilité des jeunes dans les zones rurales afin d'enrichir leur expérience éducative. Les États membres devraient promouvoir les échanges nationaux et internationaux, l'éducation civique et l'apprentissage interculturel, afin d'encourager le sens de la citoyenneté mondiale et d'aider les jeunes ruraux à développer une perspective plus large de leur rôle dans la société.

Enfin, les programmes de soutien financier et non financier, tels que les bourses et les programmes de tutorat, sont essentiels pour encourager et aider les étudiants des zones rurales à accéder à l'enseignement supérieur. Ces initiatives peuvent contribuer à alléger les charges financières qui dissuadent souvent les jeunes ruraux de poursuivre leurs études<sup>20</sup>. En outre, la mise en place de programmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) spécialisés, adaptés aux secteurs émergents et aux pénuries de main-d'œuvre propres aux zones rurales, est essentielle pour améliorer les perspectives d'emploi des jeunes ruraux. Des politiques éducatives sensibles à la culture et inclusives, qui reconnaissent et promeuvent la diversité culturelle et linguistique des jeunes ruraux, sont également essentielles. L'intégration de différents systèmes de connaissances et de méthodes d'enseignement crée un environnement éducatif qui respecte et valorise les origines uniques de tous les étudiants, favorisant ainsi un sentiment d'appartenance et d'engagement. Les mesures proposées sont essentielles pour garantir aux jeunes ruraux un accès équitable à une éducation de qualité et aux opportunités nécessaires à leur développement personnel et professionnel. En s'attaquant aux obstacles auxquels ils sont confrontés et en mettant en œuvre des stratégies éducatives globales, les jeunes ruraux peuvent être habilités à participer activement à la vie de leur communauté et à contribuer au développement durable.

- **Créer des opportunités économiques dans les zones rurales**

Les zones rurales recèlent un immense potentiel, et pour l'exploiter, il faut mettre l'accent sur les jeunes. En créant un écosystème économique florissant dans les communautés rurales, les États membres peuvent donner aux jeunes les moyens de devenir les catalyseurs d'un changement positif. L'entrepreneuriat rural peut être un outil puissant pour le développement économique de ces zones, en particulier lorsqu'il est soutenu par des instruments financiers appropriés, des programmes de mentorat et des formations adaptées au marché. Il a été démontré que de telles initiatives permettent d'augmenter l'emploi des jeunes, de promouvoir l'innovation et de renforcer les économies locales.

Pour garantir des possibilités d'emploi équitablement rémunérées, les États membres devraient assurer des conditions de travail décentes aux jeunes ruraux, y compris à ceux qui ont un niveau d'éducation faible ou nul. Cette stratégie favorise l'esprit d'entreprise et les emplois de qualité, en permettant aux jeunes de créer leurs propres opportunités tout en offrant des emplois à plus grande échelle. La recommandation encourage les États membres à fournir aux jeunes ruraux un accès aux ressources financières, au mentorat et aux services de développement des entreprises, favorisant ainsi la prospérité rurale et l'esprit d'entreprise. De nombreuses

<sup>18</sup> OCDE (2023), *Regards sur l'éducation 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e13bef63-en>, consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

OCDE (2020), *Bien-être rural : Géographie des opportunités*, Études rurales de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/d25cef80-en>, consulté pour la dernière fois le 18 août 2024.

<sup>20</sup> Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (2022), *Rapport sur L'avenir des jeunes en milieu rural : les responsabilités des pouvoirs locaux et régionaux*. CG(2022)42-15. <https://rm.coe.int/0900001680a5b14d>, consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

organisations internationales, telles que l'Organisation internationale du travail (OIT), soulignent l'importance de créer des conditions propices à l'entrepreneuriat des jeunes dans les zones rurales<sup>21</sup>.

Les États membres devraient également prévoir des incitations financières, telles que des bourses ou des subventions, afin d'attirer et de retenir les jeunes familles dans les zones rurales, en leur garantissant une stabilité économique et un cadre de vie favorable. Il est essentiel de mettre les jeunes ruraux en contact avec des opportunités économiques et d'assurer leur transition de l'éducation à l'emploi. Pour ce faire, il convient d'assurer une montée en compétences et une requalification en fonction des besoins du marché du travail par le biais d'une formation professionnelle de qualité, de stages et d'apprentissages dans les secteurs locaux, émergents et traditionnels, en veillant à ce que les prestataires de services éducatifs bénéficient d'une formation adéquate. La simplification des cadres réglementaires et l'octroi de fonds aux jeunes ruraux pour qu'ils créent des entreprises leur permettront de poursuivre leurs ambitions entrepreneuriales.

Pour faciliter le renouvellement des générations dans l'agriculture, les États membres devraient créer des conditions favorables permettant aux jeunes agriculteurs d'accéder à la terre, aux connaissances, au financement, à l'équipement et aux ressources essentielles par le biais de prêts à faible taux d'intérêt et d'une assistance technique. En outre, il est essentiel de fournir aux jeunes agriculteurs des conditions adéquates pour une agriculture durable. Il s'agit notamment de lutter contre le changement climatique et d'assurer la transition vers une production respectueuse de l'environnement, d'encourager les initiatives écologiques et de faciliter l'accès aux technologies et pratiques vertes. Garantir une couverture sociale aux jeunes agriculteurs améliorera leurs moyens de subsistance et contribuera à la durabilité globale des économies rurales.

Enfin, les États membres devraient encourager les entreprises, en particulier celles qui opèrent dans les zones rurales, à soutenir activement les projets et les activités destinés aux jeunes ruraux par le biais d'initiatives de responsabilité sociale des entreprises. Ces initiatives devraient promouvoir l'emploi des jeunes, le mentorat et l'engagement économique, créant ainsi un écosystème favorable à la prospérité des jeunes ruraux.

---

<sup>21</sup> OIT. (2019). *Le travail décent pour les jeunes ruraux*. <https://www.ilo.org/publications/decent-work-rural-youth>, consulté pour la dernière fois le 18 août 2024.

## Glossaire

**Zones rurales** - zones situées en dehors des agglomérations urbaines, caractérisées pour la plupart par une densité de population plus faible, une image sociogéographique et culturelle spécifique, la proximité des ressources naturelles et donc des perspectives économiques différentes, tout en présentant des besoins identifiés d'amélioration des services spécifiques destinés aux jeunes et à la population en général<sup>22</sup>.

**Jeunes ruraux** - Individus entre l'adolescence et le début de l'âge adulte qui résident, ont grandi ou se sont installés dans des zones rurales et qui sont confrontés à des défis et à des opportunités uniques liés à leur situation géographique et à leur contexte socio-économique. La définition de la tranche d'âge couverte par les termes "jeunes" ou "jeunesse" doit refléter le cadre juridique et constitutionnel de chaque État membre, tel qu'il est défini dans la législation des États membres.

**Jeune agriculteur** - une personne qui n'a pas plus de 40 ans, qui possède une formation et/ou des compétences appropriées et qui est à la tête d'une exploitation agricole<sup>23</sup>. La définition de la tranche d'âge couverte par les termes "jeune agriculteur" doit refléter le cadre juridique et constitutionnel de chaque État membre, tel qu'il est défini dans la législation des États membres.

**Organisation de jeunesse rurale** - Groupe ou association structuré(e), formé(e) et dirigé(e) par et/ou travaillant avec et pour des jeunes ruraux afin de répondre aux besoins, intérêts ou préoccupations spécifiques de la population des jeunes ruraux.

**Travail de jeunesse en milieu rural** - Pratique consistant à s'engager auprès des jeunes des zones rurales, à les éduquer et à les soutenir par le biais de diverses formes d'interventions (y compris le travail de jeunesse mobile, le travail de jeunesse détaché), de programmes et d'initiatives visant à leur développement personnel, social, culturel et professionnel.

**Travail mobile de jeunesse** - L'objectif du travail mobile de jeunesse est d'amener le travail de jeunesse dans des zones géographiques où les jeunes ont des difficultés à y accéder ou où une offre ciblée est nécessaire. En outre, le travail mobile de jeunesse revêt une importance significative pour les jeunes qui vivent dans des zones géographiquement éloignées, qui ne disposent pas d'installations appropriées ou qui ont des besoins particuliers qui ne sont pas satisfaits par l'offre plus traditionnelle<sup>24</sup>.

**Travail de jeunesse détaché** - Il s'agit d'un modèle de pratique du travail de jeunesse, destiné aux jeunes vulnérables, qui se déroule là où les jeunes se trouvent, comme dans les rues, les cafés, les parcs et les pubs, à des moments qui leur conviennent et selon leurs conditions. Elle part de la situation des jeunes en termes de valeurs, d'attitudes, de problèmes et d'ambitions et s'intéresse à leur développement personnel et social. Il se caractérise par une interaction ciblée entre les animateurs de jeunesse et les jeunes et fait appel à toute une série de méthodes de travail pour la jeunesse et la communauté. Outre l'établissement de passerelles vers d'autres services et systèmes de soutien, le travail détaché de jeunesse comprend l'organisation du travail de suivi<sup>25</sup>.

**Jeune famille** - Unité domestique composée généralement d'un ou des deux parents en début de vie familiale avec un ou plusieurs enfants à charge, ou d'un couple sans enfant. La tranche d'âge définissant une "jeune famille" varie d'un État membre à l'autre et il convient de se référer à la législation nationale de chaque État membre.

**Services à la jeunesse** - Programmes, installations et ressources fournis par les administrations publiques, le secteur privé et la société civile pour répondre aux divers besoins des jeunes. Les services à la jeunesse comprennent également les activités de loisirs éducatives et récréatives, ainsi que les installations associées, qui visent à améliorer le bien-être physique, émotionnel et mental des jeunes, en particulier celles qui sont gratuites ou subventionnées et dont l'accès est facultatif.

---

<sup>22</sup> Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur l'amélioration des perspectives des jeunes dans les zones rurales et éloignées (2020/C 193/03), [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv:OJ.C\\_.2020.193.01.0003.01.ENG&toc=OJ:C:2020:193:TOC](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2020.193.01.0003.01.ENG&toc=OJ:C:2020:193:TOC), dernier accès le 19 août 2024.

<sup>23</sup> Commission européenne. (2021). *Jeunes agriculteurs - Agriculture et développement rural*. [https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/income-support/young-farmers\\_en](https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/income-support/young-farmers_en), dernier accès le 19 août 2024.

<sup>24</sup> Youth Work Wales (2017). <https://www.youthworkwales.org.uk/wp-content/uploads/2017/11/HB-Mobile-Youth-Provision.pdf>, consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

<sup>25</sup> The Prince's Trust 1998 & European Commission (2014) Working with young people : the value of youth work in the European Union, disponible à l'adresse : [https://ec.europa.eu/assets/eac/youth/library/study/youth-work-report\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/assets/eac/youth/library/study/youth-work-report_en.pdf), consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

**Structures de jeunesse** - Cadres ou systèmes organisationnels (y compris numériques) qui facilitent la participation, la représentation et la prise de décision des jeunes afin d'amplifier leur voix, de promouvoir l'inclusion, d'encourager les compétences en matière de leadership et de garantir que les politiques et les programmes répondent aux besoins des jeunes. Les structures de jeunesse comprennent les organisations de jeunesse, les conseils de jeunesse, les centres (espaces) de jeunesse, les conseils consultatifs, les groupes de jeunes informels, les groupes de soutien par les pairs, les associations d'étudiants et les initiatives dirigées par des jeunes.

**Services essentiels** - Services de base nécessaires au bien-être, aux moyens de subsistance et au développement des jeunes, ainsi qu'au fonctionnement de la société, y compris, mais sans s'y limiter, les soins de santé, l'éducation, les transports, les infrastructures et la sécurité publique.

**Patrimoine culturel** - Groupe de ressources/biens (matériels et immatériels) hérités du passé auxquels les gens s'identifient, indépendamment de la propriété, en tant que reflet et expression de leurs valeurs, croyances, connaissances et traditions en constante évolution. Il comprend tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction entre les personnes et les lieux à travers le temps. Le patrimoine d'une communauté est constitué d'aspects spécifiques du patrimoine culturel auxquels ses membres attachent de l'importance, dans le cadre d'une action sociale, afin de le maintenir, de le transformer et de le transmettre aux générations futures<sup>26</sup>.

La **montée en compétences** - se réfère au processus d'apprentissage de nouvelles compétences ou d'amélioration des compétences existantes afin d'améliorer les performances dans un emploi ou un rôle actuel. Elle se concentre sur l'approfondissement de l'expertise ou l'acquisition de compétences supplémentaires qui aident les individus à rester compétitifs et à s'adapter aux nouvelles technologies ou méthodologies dans leur domaine.

La **requalification** implique l'acquisition de compétences entièrement nouvelles qui permettent à une personne de changer d'emploi ou de carrière. Ce processus est souvent nécessaire lorsqu'un emploi devient obsolète ou lorsqu'une personne cherche à changer de carrière. La requalification prépare les individus à assumer de nouvelles fonctions en 'acquérant les compétences requises pour un autre secteur d'activité.

---

<sup>26</sup> Conseil de l'Europe, " Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société ", 2005, consulté le 28 septembre 2024, <https://www.coe.int/en/web/culture-and-heritage/faro-convention>.

## Références

A4AI (2022). Une connectivité significative pour les communautés rurales : Geographic Barriers & Policy Strategies for Digital Inclusion. Alliance for Affordable Internet, disponible à l'[adresse](https://webfoundation.org/docs/2022/04/MC-Rural-Report-English.pdf) : <https://webfoundation.org/docs/2022/04/MC-Rural-Report-English.pdf>, consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur l'amélioration des chances des jeunes dans les zones rurales et éloignées (2020/C 193/03) [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv:OJ.C\\_.2020.193.01.0003.01.ENG&toc=OJ:C:2020:193:TOC](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2020.193.01.0003.01.ENG&toc=OJ:C:2020:193:TOC), dernier accès le 19 août 2024.

Conseil de l'Europe. "Stratégie du secteur de la jeunesse à l'horizon 2030. Adoptée le 22 janvier 2020. Accessible le 28 septembre 2024. <https://www.coe.int/en/web/youth/our-youth-strategy>.

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (2022), *Rapport sur L'avenir des jeunes en milieu rural : les responsabilités des pouvoirs locaux et régionaux*. CG(2022)42-15. <https://rm.coe.int/0900001680a5b14d>, consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

Commission européenne. (2018). *Engager, connecter et responsabiliser les jeunes : Une nouvelle stratégie européenne pour la jeunesse*. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52018DC0269>, Dernier accès le 19 août 2024.

Commission européenne. (2020). *Soutien à l'emploi des jeunes : Une passerelle vers l'emploi pour la prochaine génération*. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020DC0276>, dernier accès le 19 août 2024.

Commission européenne. (2021). *Jeunes agriculteurs - Agriculture et développement rural*. [https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/income-support/young-farmers\\_en](https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/income-support/young-farmers_en), dernier accès le 19 août 2024.

Portail européen de la jeunesse. (2020). *Engage : La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse*. [https://youth.europa.eu/strategy/engage\\_en](https://youth.europa.eu/strategy/engage_en), consulté pour la dernière fois le 18 août 2024.

Eurostat (2023) <https://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-eurostat-news/w/ddn-20230117-2>, dernier accès le 6 août 2024.

Panel des jeunes de l'EYCA. (2024). *Rapport sur la jeunesse rurale*. [https://eyca.org/www\\_write/media/rural\\_youth\\_report.pdf](https://eyca.org/www_write/media/rural_youth_report.pdf), consulté pour la dernière fois le 18 août 2024.

Amis de l'Europe. (2023). *Favoriser l'engagement des jeunes et la revitalisation démocratique tout en s'attaquant aux inégalités*. <https://www.friendsofeurope.org/insights/critical-thinking-fostering-youth-engagement-and-democratic-revitalisation-while-addressing-inequalities/>, consulté pour la dernière fois le 18 août 2024.

Gobeli, V. C. (2021). *Programmes de vulgarisation pour la jeunesse rurale : Part of a comprehensive strategy for sustainable development*. <https://www.fao.org/4/w1765e/w1765e09.htm>, dernier accès le 19 août 2024.

FIDA (2019) Rural youth, today and tomorrow, disponible à l'adresse : [https://www.ifad.org/documents/38714170/41187395/08\\_White\\_2019+RDR+BACKGROUND+PAPER.pdf/8c891caa-12f1-783e-3b88-7e2b903c66de](https://www.ifad.org/documents/38714170/41187395/08_White_2019+RDR+BACKGROUND+PAPER.pdf/8c891caa-12f1-783e-3b88-7e2b903c66de), consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

OIT. (2019). *Le travail décent pour les jeunes ruraux*. <https://www.ilo.org/publications/decent-work-rural-youth>, consulté pour la dernière fois le 18 août 2024.

Nordregio (2019) Enabling vulnerable youth in rural area not in education, employment or training, disponible à l'[adresse](https://norden.diva-portal.org/smash/get/diva2:1326483/FULLTEXT01.pdf) : <https://norden.diva-portal.org/smash/get/diva2:1326483/FULLTEXT01.pdf>, consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

OCDE (2016), Un nouveau paradigme de développement rural pour le 21e siècle : Une boîte à outils pour les pays en développement, Études du Centre de développement, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264252271-en>.

OCDE (2020), *Bien-être rural : Géographie des opportunités*, Études rurales de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/d25cef80-en>, consulté pour la dernière fois le 18 août 2024.

OCDE (2023), *Regards sur l'éducation 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e13bef63-en>, consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

Piketty, T. (2014). "*Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*". <https://www.hup.harvard.edu/catalog.php?isbn=9780674979857>

Șerban, A.M, Braziene, R. (2021) Young people in rural areas : diverse, ignored and unfulfilled, EU-CoE Youth Partnership, disponible à l'adresse : <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/106317733/Ruralyouth-study.pdf/1fde9ee6-48ce-a2f7-2985-124b44ae46e7?fbclid=IwAR0LEOaqwOigpQAVLuYhQmREs7zMLMCXniYSeddNqNN1P6hmlWxrMucuqU> , consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

The Prince's Trust 1998 & European Commission (2014) Working with young people : the value of youth work in the European Union, disponible à l'adresse : [https://ec.europa.eu/assets/eac/youth/library/study/youth-work-report\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/assets/eac/youth/library/study/youth-work-report_en.pdf), consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.

Youth Work Wales, <https://www.youthworkwales.org.uk/wp-content/uploads/2017/11/HB-Mobile-Youth-Provision.pdf>, consulté pour la dernière fois le 19 août 2024.